

RAPPORTS ANNUELS ET LES ANNUAL REPORTS AND STATISTIQUES DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS 2002-2003

INTRODUCTION

La Commission des champs de bataille nationaux est un organisme appliquant les *Lois sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels*. Cependant, étant donné l'envergure de l'organisme de la Commission, les demandes concernant la *Loi sur l'accès à l'information* ou à l'égard de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* ont été minimales au cours des dernières années voir nulles, telles que démontrées aux rapports statistiques antérieurs.

INTRODUCTION

The National Battlefields Commission is a agency subject to the *Access to information Act* and the *Privacy Act*. However, because of the scope of the Commission's activities, there have been few, if any requests under the *Access to information Act* and the *Privacy Act*, as attested by earlier statistical reports.

DEMANDES CONCERNANT LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION REQUESTS UNDER THE ACCESS TO INFORMATION ACT

Les demandes concernant la *Loi sur l'accès à l'information* sont acheminées directement au Secrétaire-directeur général de la Commission qui voit à ce qu'elles soient traitées dans les plus brefs délais. Requests under the *Access to information Act* are forwarded directly to the Commission's Secretary-Director General, who ensures that they are processed as promptly as possible.

DEMANDES CONCERNANT LA LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS REQUESTS UNDER THE PRIVACY ACT

Toutes les demandes en vertu de cette Loi sont acheminées au Service financier qui a la garde des dossiers personnels et qui voit à ce qu'elles soient traitées dans les délais prescrits. All requests under this Act are forwarded to Financial Services, which has custody of individual files and sees that requests are processed within the prescribed deadlines.

APPLICATIONAPPLICATION

Au cours de la période visée au présent During the period covered by this report rapport, aucun changement n'a été ap- no changes were made in the way the porté quant au fonctionnement de provisions of these two Acts are applied. l'application en ce qui a trait à ces deux lois.

DEMANDE REÇUEREQUEST RECEIVED

Aucune demande n'a été reçue durant la No request was received during the période visée, tel que mentionné à riod covered, as stated in the appendix to l'annexe jointe au présent rapport. this report.